

<b>Zeitschrift:</b>	Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	71 (1957)
<b>Heft:</b>	1
 <b>Artikel:</b>	Senois : émail héraldique
<b>Autor:</b>	London, H. Stanford
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-746339">https://doi.org/10.5169/seals-746339</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Senois : émail héraldique

par H. STANFORD LONDON F.S.A.

En étudiant les armoriaux d'Urfé et de Vermandois, deux armoriaux français datant du milieu du XV<sup>e</sup> siècle et qui sont d'une importance capitale pour l'histoire des vocabulaire et grammaire du blason anglo-français, j'ai été frappé par un mot inconnu paraissant désigner un émail héraldique. Ce mot se voit huit fois dans l'armorial d'Urfé et une fois dans celui de Vermandois, soit :

1. U. 1124. Conte de Joigny, De gueles à l'aigle d'argent membré de *senois*. (Champagne.)
2. U. 1125. Le Conte de Joigny [famille de Noyers], D'azur à l'aigle d'or membré de *senois*. (Champagne.)
3. U. 1227. Préaulx, De gueles à l'aigle d'or membré de *senais*. (Normandie.)
4. U. 1241. De la Ferté, D'or à l'aigle de gueles membré de *senais*. (Normandie.)
5. U. 2329. Le sire de Culemborch, Esquartelé [1 et 4] d'or à iij colombes de gueules et [2 et 3.] d'argent à j lion de sable à le queue fourquie coronez de *senois*. (Hollande.)
6. U. 2442. Le duc de Statin, D'asur à l'aigle d'or becquee et empietee de *senais*. (Allemagne.)
7. U. 2677. L'Empereur de Rome, D'or à l'aigle de sable coronez d'or et memrez de *senais*.
8. U. 2700. Le roy despot de Rommenie [Roumanie], De gueules à l'aigle d'or à iij testes membré de *senais*.
9. V. 861. Le roy despos de Romenies, De gueulles à l'aigle d'or à deux testes abecquie et empietee de *senars*.

A ces neuf entrées nous devons probablement ajouter une dixième, soit

10. U. 2344. Le sire de Poulegest, D'azur à le faisse d'or à iij aigles d'argent membrez desoure [sic, pour de *senois*?]. (Hollande.)

Quant à l'écriture les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et dernière lettres n'admettent pas de doute. Les autres sont moins certaines. La 3<sup>e</sup> peut être aussi bien u (soit v) que n, mais pour des raisons qui paraîtront bientôt je préfère la dernière lecture. Le 4<sup>e</sup> lettre est généralement a, mais trois fois elle est écrite o. Reste la pénultième. Le sigle employé dans Urfé peut être lu i ou r. Aux numéros 6 et 7 je l'aurais lu plutôt comme r, mais aux 4 et 5 le copiste l'a surmonté d'une marque ressemblant à l'accent aigu moderne, qu'il emploie assez souvent pour distinguer les i et j. Je pense donc que dans Urfé il faut lire i. Néanmoins dans Vermandois la lettre est r, écrite d'une façon qui n'admet point d'autre interprétation.

Que le mot signifie une couleur quelconque est hors de doute, mais il n'est employé que pour des détails secondaires, soit les becs et griffes d'une aigle et, une fois seulement, la couronne d'un lion. Faut-il y voir un terme alternatif pour un des émaux héraldiques? Ou s'agit-il d'une autre couleur? La première supposition doit être exclue car aux armoiries ci-dessus le *senois* est soit chargé sur, soit contrasté avec chacun des émaux principaux, argent et or, azur, gueules et sable. D'autre

part il est à remarquer que les aigles des deux familles normandes, Préaux et La Ferté, sont toutes les deux membrées « de senais » tandis que le Grand Armorial Equestre peint les membres d'or dans l'un cas et de gueules dans l'autre. On remarquera aussi que l'aigle impériale est également membrée « de senais » quoique ailleurs elle soit membrée soit d'or soit de gueules. Nous pouvons donc conclure que le mot blasonne quelque couleur susceptible d'être confondue tant avec l'or qu'avec le gueules, soit un teint s'approchant de l'émail semi-héraldique tanné ou orangé. Or, des différentes manières dont on peut lire le manuscrit, *senois* est la seule qui ressemble à un mot connu, soit siennois, et il est à remarquer que dans l'Armorial de Berry composé vers 1450, c'est-à-dire contemporain d'Urfé et de Vermandois, la ville de Sienne est appelée Sène (n° 8). D'autre part la terre de Sienne est un pigment très usité des artistes et connu depuis fort longtemps. La terre de Sienne crue donne un jaune brunâtre; la terre de Sienne brûlée donne un brun rougeâtre. L'une pourrait se confondre assez facilement avec l'or, l'autre avec le gueules. L'une ou l'autre, mais surtout la brûlée, servirait pour le tanné. Je conclus donc que le mot doit être lu *senois* ou *senais*, qu'il correspond à l'adjectif moderne siennois, et qu'il désigne une couleur s'approchant du tanné-orangé. Il se peut même qu'il soit un nom ancien de cet émail. En tout cas il paraît acquis que la couleur, de quelque nom qu'elle ait été désignée, a été employée dans le blason français dès le second quart du XV<sup>e</sup> siècle.

Menestrier s'est donc trompé en qualifiant le tanné de « sottise anglaise ». En Angleterre la couleur et le nom *tawny* ont été certainement connus dans la vie courante avant le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, et je les ai trouvés comme émail héraldique dans un traité du blason écrit par Richard Strangways vers 1453 (MS. Harl. 2259 au British Museum). Néanmoins, malgré cet exemple, unique à ma connaissance, je crois que ni la couleur ni le terme n'aient été admis au blason habituel anglais avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et même alors ils n'ont pas été employés comme émail héraldique mais seulement comme couleur naturelle, d'un lion par exemple ou d'un chien.

## Miscellanea

**Ein heraldisches Bretzeleisen.** — Als Beitrag zu dem s.Z. von E. Gavillet und D.L. Galbreath veröffentlichten Artikel über « Les fers à gaufres armoriés vaudois »<sup>1)</sup> sei hier noch auf ein schönes, aus dem Benediktinerinnenkloster Hermetschwil (Bz. Bremgarten, AG) stammendes Oblaten- oder Bretzeleisen hingewiesen<sup>2)</sup>. Das 16 cm messende Rundeisen, das 1640 die Aebtissin Maria Küng von Zug (1615-1644) herstellen liess, weist auf dem Avers in einer Mandorla die stehende, gekrönte Muttergottes auf, das Jesuskind auf dem rechten Arm und das Szepter in der rechten Hand tragend, mit der kreisförmigen Legende « G O T S . H V S . H E R M E D . S C H W E I L 1640 . » (Abb. 1). Die andere Seite enthält im gespaltenen Schild die Wappen der Aebtissin (im Negativ rechts), in (r)eine (g)Lilie, und des Klosters, die gewundene, aufrechtstehende Schlange (g in bl). Senkrecht hinter dem Schild steht der Krummstab mit dem beidseits symmetrisch, dekorativ geschwungenen Panisellus, dazu die Legende : « M A R I A . \* K V N G I N \* Ä B D I S I N \* » (Abb. 2). Während die Schildzeichen, gewollt oder ungewollt, im Negativ richtig so angeordnet sind, dass im Positiv auf dem Bretzel heraldisch rechts das Kloster- und links das Familienwappen zu stehen kommt, läuft die Schrift auf dem Abdruck in umgekehrter Uhrzeigerrichtung. Die runde Form des Eisens sowie besonders die geringe Tiefe in der Behandlung von Bild und Schrift sprechen dafür, dass es sich hier nicht um ein Waffel- sondern um ein Bretzel- oder Oblateneisen

<sup>1)</sup> A.H.S. 1948, S. 70, 107.

<sup>2)</sup> Heute im Privatbesitz von Hr. Stäger-Mander, Bremgarten AG. Abbildung in: STREBEL KARL, *Gesch. der Freiämter-Gemeinden*.